

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 35 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 48 minut. matin,	Express.
4 — 35 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 36 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires ; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'Empereur a adressé la lettre suivante à M. le Ministre des travaux publics :

Monsieur le Ministre, après avoir examiné avec vous les ravages causés par les inondations, ma première préoccupation a été de rechercher les moyens de prévenir de semblables désastres. D'après ce que j'ai vu, il y a dans la plupart des localités des travaux secondaires indiqués par la nature des lieux, et que les ingénieurs habiles mis à la tête de ces travaux exécuteront facilement. Ainsi, rien de plus aisé que d'élever des ouvrages d'art qui préservent momentanément d'inondations pareilles, les villes telles que Lyon, Valence, Avignon, Tarascon, Orléans, Blois et Tours. Mais, quant au système général à adopter pour mettre, dans l'avenir, à l'abri de si terribles fléaux, nos riches vallées traversées par de grands fleuves, voilà ce qui manque encore et ce qu'il faut absolument et immédiatement trouver.

Aujourd'hui chacun demande une digue, quitte à rejeter l'eau sur son voisin. Or, le système des digues n'est qu'un palliatif ruineux pour l'Etat, imparfait pour les intérêts à protéger. Car, en général, les sables charriés exhausant sans cesse le lit des fleuves, et les digues tendant sans cesse à le resserrer, il faudrait toujours élever le niveau de ces digues, les prolonger sans interruption sur les deux rives, et les soumettre à une surveillance de tous les moments. Ce système, qui coûterait seulement pour le Rhône plus de cent millions, serait insuffisant, car il serait impossible d'obtenir de tous les riverains cette surveillance de tous les moments, qui seule pourrait empêcher une rupture, et, un seul digue se rompant, la catastrophe serait d'autant plus terrible que les digues auraient été élevées plus haut. Au milieu de tous les systèmes proposés, un seul m'a paru raisonnable, pratique, d'une exécution facile, et qui a déjà pour lui l'expérience.

Avant de chercher les remèdes à un mal, il faut en bien étudier la cause; or, d'où viennent ces crues subites de nos grands fleuves? Elles viennent de

l'eau tombée dans les montagnes, et très-peu de l'eau tombée dans les plaines. Cela est si vrai que, pour la Loire, la crue se fait sentir à Roanne et à Nevers vingt ou trente heures avant d'arriver à Orléans ou à Blois. Il en est de même pour la Saône, le Rhône et la Gironde, et dans les dernières inondations, le télégraphe électrique a servi à annoncer aux populations plusieurs heures ou plusieurs jours d'avance le moment assez précis de l'accroissement des eaux.

Ce phénomène est facile à comprendre : quand la pluie tombe dans une plaine, la terre sert, pour ainsi dire, d'éponge; l'eau, avant d'arriver au fleuve, doit traverser une vaste étendue de terrains perméables, et leur faible pente retarde son écoulement. Mais, lorsqu'indépendamment de la fonte des neiges le même fait se représente dans les montagnes, où le terrain, la plupart du temps, composé de rochers nus et de gravier, ne retient pas l'eau, alors la rapidité des pentes porte toutes les eaux tombées aux rivières, dont le niveau s'élève subitement. C'est ce qui arrive tous les jours sous nos yeux quand il pleut; les eaux qui tombent dans nos champs ne forment que peu de ruisseaux; mais celles qui tombent sur les toits des maisons et qui sont recueillies dans les gouttières forment à l'instant de petits cours d'eau. Eh bien! les toits sont les montagnes, et les gouttières les vallées. Or, si nous supposons une vallée de deux lieues de largeur sur quatre lieues de longueur, et qu'il soit tombé dans les 24 heures 0,10 c. d'eau sur cette surface, nous aurons dans ce même espace de temps 12,800,000 mètres cubes d'eau qui se seront écoulés dans la rivière, et ce phénomène se renouvellera pour chaque affluent du fleuve; ainsi, supposons que le Rhône ou la Loire ait dix grands affluents, nous aurons le volume immense de 128 millions de mètres cubes d'eau qui se seront écoulés dans le fleuve en vingt-quatre heures; mais si ce volume d'eau peut être retenu de manière à ce que l'écoulement ne se fasse qu'en deux ou trois fois plus de temps, alors, on le conçoit, l'inondation sera rendue deux ou trois fois moins dangereuse.

Tout consiste donc à retarder l'écoulement des

eaux. Le moyen d'y parvenir est d'élever dans tous les affluents des rivières ou des fleuves, au débouché des vallées et partout où les cours d'eau sont encaissés, des barrages qui laissent dans leur milieu un étroit passage pour les eaux, les retiennent lorsque leur volume augmente, et forment ainsi en amont des réservoirs qui ne se vident que lentement. Il faut faire en petit ce que la nature a fait en grand. Si le lac de Constance et le lac de Genève n'existaient pas, la vallée du Rhin et la vallée du Rhône ne formeraient que deux vastes étendues d'eau; car, tous les ans, les lacs ci-dessus, sans pluie extraordinaire, et seulement par la fonte des neiges, augmentent leur niveau de 2 ou 3 mètres; ce qui fait pour le lac de Constance, une augmentation d'environ 2 milliards et demi de mètres cubes d'eau, et, pour le lac de Genève, de 1 milliard 770 millions. On conçoit que cet immense volume d'eau, s'il n'était pas retenu par les montagnes qui, au débouché de ces deux lacs, l'arrêtent et n'en permettent l'écoulement que suivant la largeur et la profondeur du fleuve, une effroyable inondation aurait lieu tous les ans. Eh bien! on a suivi cette indication naturelle, il y a plus de cent cinquante ans, en élevant dans la Loire un barrage d'eau dont l'utilité est démontrée par le rapport fait à la Chambre, en 1847, par M. Collignon, alors député de la Meurthe. Voici comment il en rend compte :

« La digue de Pinay, construite en 1711, est à » 12 kilomètres environ de Roanne. Cet ouvrage, » s'appuyant sur les rochers qui resserrent la vallée, » et enveloppant les restes d'un ancien pont que la » tradition fait remonter aux Romains, réduit en » cet endroit le débouché du fleuve à une largeur » de 20 mètres; sa hauteur au-dessus de l'étiage » est également de 20 mètres, et c'est par cette es- » pèce de pertuis que la Loire entière est forcée de » passer dans les plus grands débordements. » L'influence de la digue de Pinay est d'autant plus » digne d'attention, qu'elle a été créée, comme le » montre l'arrêt du conseil du 23 juin 1711, dans le » but spécial de modérer les crues et d'opposer à leur » brusque irruption un obstacle artificiel tenant lieu » des obstacles naturels, qui avaient été impuné-

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

Enfin, quand ils purent croire qu'on ne les observait pas, un cri leur échappa à tous deux, et ils marchèrent vivement l'un vers l'autre.

C'était un vieillard et un tout jeune homme. Le premier avait bien soixante ans, le second en avait à peine vingt-six.

— Mohammed!... s'écria le vieillard d'une voix dont il avait peine à dissimuler l'accent brisé.

— Mon père! répondit le jeune homme en l'embrassant respectueusement sur l'épaule.

— Tu es venu!... c'est bien... reprit le père après un silence de quelques secondes, tu as entendu ce qu'il a été convenu; la *djihad* est déclarée, tous les hommes de grande tente vont se lever, la poudre parlera de nouveau, et avant un mois nous aurons chassé les chrétiens!

Le jeune homme remua la tête en signe d'incrédulité.

— Les chrétiens sont puissants, dit-il gravement, le fer de leurs soldats brille comme de l'argent, leurs fantassins sont aussi nombreux que les épis dans la plaine de la Mitidja; la guerre est donc insensée, mon père, et, en l'entretenant, vous allez ouvrir la porte à tous les malheurs que votre prudence pourrait conjurer.

— Voilà bien les enfants! fit le vieillard en considérant

douloureusement son fils... tu étais un homme, cependant, et j'étais fier de mon sang... Mohammed, écoute encore... Je n'ai plus que toi de garçon et je me fais vieux; si tu me repousses, j'en mourrai de chagrin. Les chrétiens occupent notre pays depuis dix années, et c'est notre lâcheté qui fait leur courage... Ton cœur n'a pu changer à ce point!... Si tu refuses de nous suivre, je monterai à cheval avec ta mère et la fille qui me reste, et j'irai m'enterrer dans le désert... Pauvre Mohammed! quitte ce pays, où ton orgueil doit souffrir, et viens avec nous défendre nos montagnes, ou mourir au milieu de ceux que tu appelais tes frères, au beau temps de ton enfance.

Mais le vieillard avait beau se faire éloquent, son fils restait impassible et immobile.

— Jamais, mon père, répondit-il d'une voix farouche et sombre, jamais je ne retournerai dans nos montagnes, d'où j'ai été obligé de m'exiler. La mort vaut mieux que la honte, et je l'ai cherchée depuis trois années dans tous les combats où j'ai répandu mon sang!... mais les balles ne tuent pas... il n'y a que la destinée qui tue!...

— Mohammed!...

— Ce qui est résolu est fait, mon père, je n'irai plus avec vous.

— Mais si je venais à mourir, cependant.

— Vous!...

— La mort est une contribution qu'il faut payer à Dieu

tôt ou tard... et le moment n'est pas loin, peut-être, pour moi. Pendant tout le temps qu'a duré mon voyage, un corbeau n'a cessé de me suivre, allant de droite à gauche, et de gauche à droite. Si je mourais, Mohammed, voudrais-tu laisser le troupeau sans berger?...

Et comme le jeune Kabyle était devenu pensif et triste :

— O mon enfant! poursuivit le vieillard, pourquoi hésiter encore... ne sais-tu pas ce qui t'attend au sein de la tribu? Tu auras, au retour, une jeune jument noire comme le mâle de l'autruche, avec des étriers blancs et des vêtements splendides; les goums et les *a-kars* t'y recevront au bruit des flûtes et des tambours, et peut-être te rappelles-tu y avoir laissé au départ, une belle jeune fille au cors noir, qui prononce toujours ton nom en rougissant... Mohammed, veux-tu donc abandonner tout cela aux fils des chrétiens?...

Cependant Mohammed baissait les yeux, son cœur battait avec force, et de grosses gouttes de sueur perlaient sur son front.

— Par le péché de nos femmes!... s'écria le vieillard, dont le regard brilla tout-à-coup comme un éclair, le fils est resté sourd à la voix du père... et je suis venu vainement de Kuelaa jusqu'ici!... Malheur donc sur moi et sur ma race! Mohammed n'est plus de mon sang, et il renie les hommes de sa tribu! — Allons, — le pèlerin s'en retournera comme il est venu, et en disant que la volonté de

» ment détruits dans la partie supérieure du fleuve.
» Eh bien ! la digue de Pinay a heureusement rempli son office au mois d'octobre dernier ; elle a soutenu les eaux jusqu'à une hauteur de 21 mètres 47 centimètres au-dessus de l'étiage ; elle a ainsi arrêté et refoulé dans la plaine du Forez une masse d'eau qui est évaluée à plus de cent millions de mètres cubes, et la crue avait atteint son maximum de hauteur à Roanne quatre ou cinq heures avant que cet immense réservoir fût complètement rempli.

» Si la digue de Pinay n'avait pas existé, non-seulement la crue serait arrivée beaucoup plus vite à Roanne, mais encore le volume d'eau roulé par l'inondation aurait augmenté d'environ 2,500 mètres cubes par seconde ; la durée de l'inondation aurait été plus courte, mais l'imagination s'effraye de tout ce que cette circonstance aurait pu ajouter au désastre déjà si grand dont toute la vallée de la Loire a été le théâtre.

» D'ailleurs, l'élevation des eaux en amont de la digue de Pinay n'a produit aucun désordre ; bien loin de là : la plaine du Forez ressentira pendant plusieurs années l'action fécondante des limons que l'eau, graduellement amoncelée par la résistance de la digue, y a déposés.

» Tel a été le rôle de cet ouvrage, qu'une sage prévoyance a élevé pour notre sécurité et nous servir d'exemple. Or, il existe dans les gorges d'où sortent les affluents de nos fleuves un grand nombre de points où l'expérience de Pinay peut être renouvelée économiquement si les points sont bien choisis, utilement pour modérer l'écoulement des eaux, et sans inconvénient et, le plus souvent, avec un grand profit pour l'agriculture.

» Au lieu de ces digues ouvertes dans toute leur hauteur, on a proposé de construire aussi des barrages pleins, munis d'une vanne de fond et d'un déversoir superficiel. Les réservoirs ainsi formés, pouvant retenir à volonté les eaux d'inondation, permettraient de les affecter dans les temps de sécheresse, aux besoins de l'agriculture et au maintien d'une utile portée d'étiage pour les rivières.

L'édit de 1711, dont parle M. Collignon, indique parfaitement bien le rôle que les digues sont appelées à jouer. On y lit le passage suivant :

« Il est indispensablement nécessaire de faire trois digues dans l'intervalle du lit de la rivière où les bateaux ne passent point : la première aux piles de Pinay, la seconde à l'endroit du château de la Roche, et la troisième aux piles et culées d'un ancien pont qui était construit sur la Loire au bout du village de Saint-Maurice ; et, avec le secours de ces digues, les passages étant resserrés, lorsqu'il arrive de grandes crues, les eaux qui sécoulaient en deux jours auraient peine à passer dans quatre ou cinq. Le volume des eaux, étant diminué de plus de la moitié, ne causera plus de ravages pareils à ceux qui sont survenus depuis trois ans. »

En effet, en 1856, comme en 1846, les digues de Pinay et de la Roche ont sauvé Roanne d'un désastre complet.

Remarquons, en outre, que, suivant M. Boulangé, ancien ingénieur en chef du département de la

Loire, la digue de Pinay n'a coûté que 170,000 fr., et celle de la Roche 40,000 fr., et il ne compte qu'une dépense de 3,400,000 fr. pour la création de cinq nouvelles grandes digues et de vingt-quatre barrages dont il propose la construction sur les affluents de la Loire. D'ailleurs, M. Polonceau, ancien inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, qui admet en partie le même système, pense qu'on pourrait faire ces mêmes digues en gazon, en planches et en madriers ce qui serait encore plus économique.

Maintenant, comme il est très-important que les crues de chaque petit affluent n'arrivent pas en même temps dans la rivière principale, on pourrait peut-être, en multipliant dans les uns ou en restreignant dans les autres le nombre de barrages, retarder le cours de certains affluents, de telle sorte que les crues des uns arrivent toujours après celles des autres.

D'après ce qui précède et d'après l'exemple de Pinay, ces barrages, loin de nuire à l'agriculture, lui seront favorables par le dépôt de limon qui se formera dans les lacs artificiels et servira à fertiliser les terres.

Là où les rivières charrient des sables, ces barrages auraient l'avantage de retenir une grande partie de ces sables, et, en augmentant le courant au milieu des rivières, d'en rendre le thalweg plus profond. Mais quand même ces barrages feraient quelque tort aux cultures des vallées, il faudrait bien en prendre son parti, quitte à indemniser les propriétaires, car il faut se résoudre à faire la part de l'eau comme on fait la part du feu dans un incendie, c'est-à-dire sacrifier des vallées étroites peu fertiles au salut des riches terrains des plaines.

Ce système ne peut être efficace que s'il est généralisé c'est-à-dire appliqué aux plus petits affluents des rivières. Il sera peu coûteux si l'on multiplie les petits barrages au lieu d'en élever quelques-uns d'un grand relief. Mais il est clair que cela n'empêchera pas les travaux secondaires qui doivent protéger les villes et certaines plaines plus exposées.

Je voudrais donc que vous fissiez étudier ce système le plus tôt possible sur les lieux mêmes par les hommes compétents de votre ministère.

Je voudrais qu'indépendamment des digues qui doivent être élevées sur les points les plus menacés, on fit à Lyon un déversoir semblable à celui qui existe à Blois ; il aurait l'avantage de préserver la ville et d'augmenter beaucoup la défense de cette place forte.

Je voudrais que, dans le lit de la Loire, on élevât pendant les basses eaux, et parallèlement au cours du fleuve, des digues faites en branchages, ouverte, en amont, formant des bassins de limonage, ainsi que le propose M. Fortin, ingénieur des ponts-et-chaussées. Ces digues auraient l'avantage d'arrêter les sables sans arrêter les eaux, et de creuser le lit de la rivière.

Je voudrais que le système proposé pour le Rhône par M. Vallée, inspecteur général des ponts-et-chaussées, fût sérieusement étudié avec le concours du gouvernement suisse. Il consiste à abaisser les eaux du Rhône à l'endroit où il débouche du lac de Genève et à y construire un barrage. Par ce moyen, on obtiendrait, selon lui, un abaissement des hautes eaux du Léman utile au Valais, au pays

de Vaud et à la Savoie ; une navigation meilleure du lac, des embellissements pour Genève, des inondations moins désastreuses dans la vallée du Rhône, une navigation meilleure de ce fleuve.

Enfin je voudrais que, comme cela existe déjà pour quelques-uns, le régime des grands fleuves fût confié à une seule personne, afin que la direction fût unique et prompte dans le moment du danger. Je voudrais que les ingénieurs qui ont acquis une longue expérience dans le régime des cours d'eau pussent avancer sur place et ne pas être distraits tout-à-coup de leurs travaux particuliers. Car il arrive souvent qu'un ingénieur qui a consacré une partie de sa vie à étudier soit des travaux maritimes au bord de la mer, soit des travaux hydrauliques à l'intérieur, est tout à coup, par avancement, employé à un autre service où l'État perd le fruit de ses connaissances spéciales, résultat d'une longue pratique.

Ce qui est arrivé après la grande inondation de 1846 doit nous servir de leçon : on a beaucoup parlé aux chambres, on a fait des rapports très-lumineux, mais aucun système n'a été adopté, aucune impulsion nettement définie n'a été donnée, et l'on s'est borné à faire des travaux partiels qui, au dire de tous les hommes de science, n'ont servi, à cause de leur défaut d'ensemble, qu'à rendre les effets du dernier fléau plus désastreux.

Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le Ministre, qu'il vous ait en sa sainte garde. NAPOLÉON.

Plombières, le 19 juillet 1856.

On a annoncé la formation d'un corps d'observation sur la frontière des Pyrénées ; nous apprenons en effet, que cette mesure est décidée et que par suite d'ordres du Ministre de la guerre un certain nombre de régiments sont dirigés sur les départements limitrophes. Le 37^e de ligne qui depuis peu de temps tenait garnison à Marseille, a été dirigé sur Montpellier, où il va remplacer les troupes de la garnison de cette ville qui ont été expédiées vers la frontière.

Nous lisons, en outre, dans le *Courrier de la Gironde* :

« Le 1^{er} et le 2^e bataillon du 22^e de ligne sont arrivés hier soir à Bordeaux, venant de Paris. L'ordre de départ avait été transmis au colonel dans la journée de samedi ; le régiment a quitté la capitale dans la soirée, et il est arrivé dans notre ville par le chemin de fer d'Orléans. Le 22^e de ligne repart, ce matin, pour Bayonne. L'état de l'Espagne a déterminé le Gouvernement français à concentrer des troupes sur nos frontières, par mesure de précaution, et pour éviter que l'agitation puisse se communiquer aux départements contigus aux provinces espagnoles. »

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE.— Outre les nouvelles de Barcelone que nous avons données hier, le *Moniteur* publie ce qui suit :

« Saint-Sébastien, 21 juillet, 2 heures.

» Santander a voulu se prononcer ; mais tout y est rentré dans l'ordre. La Navarre et les provinces du nord sont tranquilles. On assure que les affaires de Saragosse sont en bonne voie d'arrange-

Dieu soit faite, il regrettera l'abjection dans laquelle il laisse celui qu'il a si longtemps appelé son fils !...

En parlant ainsi, le vieillard avait fait quelques pas pour s'éloigner ; mais le jeune homme ne put se contenir plus long temps, et se précipita vers lui, et l'arrêta par son burnous...

— Mon père !... balbutia-t-il avec des sanglots.

— Tu n'en as plus...

— Pardonnez-moi !...

— Veux-tu me suivre ?

— C'est impossible !

— Adieu donc, Mohammed... adieu !

Et, sans plus attendre, le vieillard s'arracha violemment de l'étreinte de son fils, et s'éloigna en marchant vers la mer. Mohammed était resté seul au milieu des ruines, la tête baissée, les bras pendants, comme accablé sous le double poids de la honte et du remords.

En ce moment, un coup de feu partit, à quelque distance, et deux cris poussés en même temps suivirent de près le bruit de la détonation.

Le coup venait de la colonne derrière laquelle s'étaient cachés les deux zouaves, et il était allé frapper le père de Mohammed, au moment où il allait atteindre l'extrémité du mausolée.

Le vieillard avait tourné deux fois sur lui-même, ainsi qu'un homme ivre, puis il était tombé comme une masse, sans laisser échapper une plainte.

Il était mort !...

Ce qui se passa alors dans le cœur de Mohammed serait impossible à dire.

Réveillé en sursaut par le bruit de la détonation, son premier mouvement avait été de porter la main à sa ceinture. Mais le cri poussé par la victime le rappela presque aussitôt à la réalité terrible de la situation, et, comme une lionne effarée, dont un des petits vient de périr sous une balle perfide, il franchit en quelques bonds la distance qui le séparait de son père.

Ce dernier gisait sanglant et inanimé sur les premières marches d'un escalier de granit. — La balle avait frappé la tête ; la mort avait été instantanée.

Mohammed s'agenouilla silencieux et sombre auprès du cadavre ; il prit une de ses mains, qu'il pressa tendrement sur ses lèvres, et promena autour de lui son regard farouche.

Cette mort demandait une vengeance éclatante, et cependant Mohammed n'osait abandonner son père pour aller à la poursuite de son assassin.

Heureusement, quelques-uns des hommes qui assistaient tout-à-l'heure à l'assemblée étaient revenus sur leurs pas ; en apercevant le cadavre du vieillard, ils ne purent retenir une exclamation de surprise et d'indignation.

— Mes amis !... leur dit alors le jeune Kabyle d'un accent désespéré, c'était mon père ; une balle l'a frappé à

l'heure de la séparation, et j'étais là, et je n'ai pu l'empêcher. — Cette trahison a rompu les liens qui m'attachaient aux chrétiens, et je jure que désormais je ne ferai plus avec vous qu'un seul et même fusil, et que, si je meurs, je mourrai du même sabre ou de la même balle ; si vous me demandez le jour, je viendrai le jour, et si vous m'appellez la nuit, je viendrai la nuit. Par Sidi-Allah ! mes amis, je vengerai la mort de mon père, et, si je manque à mon serment, je veux qu'il n'y ait jamais plus de place pour moi dans les tentes de nos tribus.

Tous les spectateurs faisaient cercle autour du cadavre, et considéraient Mohammed avec tristesse. Un des marabouts s'approcha de ce dernier et lui prit la main.

— Mohammed, lui dit-il d'une voix grave et lente, tu avais offensé le Prophète, et il t'envoie un châtiment terrible... Ce jour, il était écrit, ne l'oublie jamais... Et maintenant, puisque tu es à nous et que ton père était des nôtres, nous mourrons ta mort, nous perdrons tes pertes, et nous ne renoncerons à ta vengeance que si nos enfants et nos biens sont perdus et nos têtes frappées...

Au même instant, deux Arabes soulevèrent le corps inanimé, l'un par les pieds, l'autre par la tête, la foule s'ouvrit devant eux pour leur donner passage, et se ferma aussitôt pour suivre le cadavre.

Mohammed était fou de douleur.

— A bientôt, dit-il alors en tirant un pistolet de sa ceinture ; je vous laisse un otage ; je viendrai dans quel-

ment. Les troupes sont entrées sans résistance à Logrono. On désarme la garde nationale. »

« Madrid, 17 juillet 1856.

» L'insurrection qui a éclaté à Madrid le 14 juillet s'est terminée le 16, et l'avantage est constamment resté au gouvernement.

» Le 16, le feu avait déjà diminué d'intensité dans la matinée. Une grande partie des milices avaient abandonné la lutte et remis leurs armes ; mais les plus exaspérés s'étaient concentrés sur la place de la Cebada, située au centre du quartier le plus populeux et le plus mal habité de Madrid. Vers une heure, le maréchal Concha fit attaquer la porte de Tolède, en même temps que le général Ros de Olano se dirigeait vers le foyer de l'insurrection. Cette double attaque, qui prenait les insurgés à revers, réussit complètement, et, malgré une résistance assez obstinée, les troupes enlevèrent bravement les batteries élevées par les insurgés, et firent taire leur feu, non sans des pertes regrettables, mais beaucoup moindre que celles des insurgés.

» Ce combat a été le dernier ; à quatre heures du soir, le gouvernement était maître sur tous les points et la circulation se rétablissait dans la ville. » Aujourd'hui, on défait les barricades ; les voitures peuvent déjà circuler dans plusieurs quartiers.

» Des ordres ont été expédiés pour faire diriger immédiatement sur Saragosse des troupes des provinces Basques, de Catalogne, de Madrid et de Navarre. D'ici à peu de jours, nous aurons la nouvelle de leur réunion et des résultats qu'elles auront obtenus. On pense que leur commandement sera remis au maréchal Concha. »

— Le *Moniteur* a reçu de Barcelone la dépêche télégraphique suivante, qui complète celle qu'il avait précédemment donnée.

« Barcelone, 19 juillet.

» Hier, après 5 heures, un mouvement a eu lieu à Barcelone. Le général a aussitôt lancé ses troupes sur les révoltés qui se sont dispersés immédiatement pour se retrancher dans les quartiers des fabriques, à l'ouest de la Rambla. A onze heures, ils avaient dressé quatorze barricades. A minuit, les principales furent enlevées d'assaut ; les autres n'ont pas été défendues. Ce matin, la tranquillité paraissait rétablie.

Un bataillon et quelques compagnies de la milice nationale sont prononcés pour les révoltés. Un ordre du général en a aussitôt ordonné la dissolution et la remise des armes dans le délai d'une heure. Cette remise s'est effectuée sans opposition. A onze heures, de nouvelles barricades ont été formées sur la place du Prado. A midi, elles étaient enlevées ; le général Bassols a été blessé. La fusillade continue, mais l'avantage reste partout aux troupes. Les insurgés n'occupent plus, dans la ville, que les terrasses de quelques maisons. Les troupes sont admirables de dévouement. »

— On lit dans la *Patrie*, sous la signature Tranchant :

« On ne sait pas encore d'une manière précise ce qui s'est passé à Saragosse et si cette ville s'est déclarée formellement en état de rébellion. Mais, en tout cas, elle ne saurait tenir longtemps en échec les forces du gouvernement nouveau. Sara-

gosse est une ville ouverte d'environ 50,000 habitants ; sa population, en la supposant très-unie et très-résolue à résister, ne peut pas supporter un siège de vingt jours ; d'autant mieux que la ville est dominée par les hauteurs de Torero, d'où il est facile de la bombarder et de la réduire.

— Le même journal contient ce qui suit :

« On sait que le maréchal Narvaez est parti pour Bayonne. On dit que plusieurs officiers ordinairement attachés à sa personne doivent le suivre.

» On prête au maréchal les intentions suivantes :

» Si l'ordre se rétablit promptement en Espagne, il abandonnerait tout projet de rentrer dans la Péninsule. Mais dans le cas où l'insurrection se généraliserait ou se montrerait sur un point quelconque avec une persistance menaçante, il ferait tenir au gouvernement de la Reine une note pour lui offrir son concours et celui des personnes qui partagent ses idées. Dans tous les cas, le Maréchal n'entrerait point en Espagne sans que ces offres fussent agréées. »

FAITS DIVERS.

On ne s'entretient à Plombières, dit le *Courrier des Vosges*, que des bienfaits que l'Empereur ne cesse de répandre autour lui et qui perpétueront le souvenir de son séjour dans nos montagnes. Citons, entre mille, un des traits de sa bienfaisance éclairée : Touchée de la pauvreté des communes qui avoisinent Plombières, et particulièrement de celles du Clerjus et de Bellefontaine, Sa Majesté a mandé auprès d'elle les maires de ces deux dernières communes et a examiné avec ces fonctionnaires les moyens de venir efficacement en aide à la classe indigente. Après un assez long entretien, l'Empereur s'est arrêté à cette belle et noble pensée de créer un bureau de bienfaisance dans chacune de ces communes et a remis à chaque maire la somme de 10,000 fr. pour l'exécution de ce projet. C'est une rente de 500 fr. que chaque commune pourra annuellement consacrer au sort de ses pauvres. Avec cette ressource, les autorités locales pourront arriver à l'extinction de la mendicité.

L'Empereur a décidé, pour procurer plus d'agrément aux baigneurs, le prolongement, sur une grande étendue, d'une des plus jolies promenades de Plombières, celle de la Tréfilerie. Sa Majesté a pourvu elle-même aux frais d'acquisition des terrains nécessaires et à ceux des travaux qui sont poussés avec activité. Les soldats du 38^e de ligne y sont employés.

Dans une de ses promenades, Sa Majesté fut rencontrée par un homme qui, à son aspect, resta immobile et le regarda de tous ses yeux. L'Empereur s'approcha de lui et lui demanda ce qu'il avait. L'homme immobile ne répondit pas, mais il tira de sa poche une pièce de monnaie, en regarda attentivement l'effigie, et après avoir de nouveau considéré l'Empereur, s'écria avec enthousiasme : « C'est bien lui. *Vive Napoléon ! vive l'Empereur !* »

On lit dans une lettre écrite de Vienne au *Moniteur de l'Armée*, en date du 6 juillet :

« Les propriétaires du plateau de Chersonès commencent à revenir, et ils reprennent possession

de leurs terrains, dont il est facile pour chacun d'eux de retrouver les limites. Il faut leur rendre la justice de dire que, mus par un pieux sentiment, dont les généraux russes ont donné l'exemple, ils montrent le plus grand respect pour la sépulture des morts. Le comte S..., très-estimé dans le pays, petit neveu d'un célèbre amiral, a trouvé dans ses propriétés notre principal cimetière, où reposent un grand nombre d'officiers supérieurs, d'officiers et soldats. Ce lieu avait été entouré par nous d'une enceinte palissadée, protégée par un fossé extérieur. Le comte a fait établir une porte en pierre, dont il conserve la clef, et au-dessus de laquelle il a gravé ces mots : *Respect à la dernière demeure des braves*. Cet acte a produit une très-vive sensation sur les habitants, et il a trouvé de nombreux imitateurs. Du reste, avant le départ, l'autorité militaire française a pris, avec une prévoyance toute religieuse, les mesures nécessaires pour entourer et conserver les champs de sépulture et ses soins sont couronnés de succès. »

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi, dans l'après-midi, trois enfants de dix à douze ans, s'avisèrent d'aller se baigner dans le Thouet. L'un d'eux venait de manger ; à peine fut-il dans l'eau qu'il fut suffoqué et disparut. Ses camarades ne purent lui porter aucun secours ; on l'a retiré sans vie. C'est le premier accident de ce genre qui ait été signalé à Saumur depuis l'ouverture de la saison des bains.

Hier, le 12^e bataillon des chasseurs de Vincennes est arrivé à Saumur, se rendant à Brion.

Pour la chronique locale :

P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les nouvelles d'Espagne continuent seules à offrir de l'intérêt. Les assurances que nous donnions hier sur l'intention du général O'Donnell de calmer au plus vite l'agitation des esprits par une sorte d'amnistie tacite, semblent se confirmer. Les dernières correspondances en date du 19 juillet affirment, en effet, que le général Espartero reste à Madrid de sa propre volonté, qu'il y demeure chez la veuve de Gurrea et que le gouvernement lui délivrera un passeport pour tout point de l'Espagne ou de l'étranger qu'il désignera. Il n'est pas vrai que l'ex-ministre Lojan ait été soumis à un conseil de guerre, et, à l'exception de deux ou trois individus, plus de 150 personnes qui avaient été arrêtées à l'hôtel des postes ont été mises en liberté. Toutes cependant avaient été prises les armes à la main. Il sera fait, sans aucun doute, comme cela se passe toujours à la suite d'une lutte politique, de nombreuses mutations dans le personnel des administrations publiques ; mais on nous écrit déjà qu'on ne croit pas qu'il soit exact que le général Narvaez ait été nommé en remplacement de M. Olozaga à l'ambassade de Paris, ainsi qu'on l'avait pensé d'abord. « Avant tout, dit notre correspondant, le gouvernement désirera naturellement connaître l'opinion de M. Olozaga sur les derniers événements de Madrid. » — Havas.

Berlin, 22 juillet. — Depuis l'évacuation de Kars, on remarque une certaine agitation parmi les Kourdes de l'Arménie supérieure. Une armée russe, sous le commandement du général Chruleff, a pris position le long de la frontière. — Havas.

La librairie illustrée (rue Neuve-Saint-Augustin, 22), publie en ce moment une encyclopédie appelée à jouir d'une très-grande vogue. M. Lunel, membre de plusieurs académies en est le directeur, et les savants les plus distingués de nos jours y apportent leur concours.

L'homme d'étude doit s'entourer de ce recueil ; dans le nombre et le choix de ses collaborateurs, il trouve une garantie sérieuse que cette publication sera des plus complètes, qu'aucune question ne sera omise, que les dernières découvertes de la science y seront indiquées et développées avec toute la netteté, toute la précision possible, sans détails superflus, sans fatigue pour l'esprit.

Nous donnerons de temps en temps certains extraits de cette publication.

Le *Journal encyclopédique*, paraît par livraison (une fois par semaine) ; le prix d'abonnement est de 6 fr. par an. (*Voir aux annonces*).

P. GODET, propriétaire gérant.

ques jours vous le reprendre, et je vous donnerai en échange ma vie tout entière !...

Il partit sur ces mots, rapide comme la flèche, et disparut bientôt dans le ravin.

Une fois là, cependant, une singulière hésitation s'empara de lui, et il parut se consulter pour savoir s'il prendrait le chemin qui tournait la montagne, ou s'il s'engagerait plus avant dans le ravin.

Il se jeta à plat ventre et écouta la terre.

Deux bruits de pas se faisaient entendre distinctement, mais dans deux directions opposées ; l'instinct seul pouvait le guider ; il prit le chemin qui longeait le ruisseau.

La colère, l'ardeur de la vengeance, une haine longtemps couvée, et qui éclatait enfin, tout concourait à accélérer sa marche ; il volait à travers les lauriers roses et les lentisques, brisant les lianes, écartant les arbustes, passant au milieu des plus inextricables lacis sans en être un instant arrêté.

De temps à autre, cependant, il ralentissait sa course et prêtait l'oreille, — une seconde seulement ; — devant lui, à quelque distance, il entendait alors un pas moins vif que le sien s'appuyer lourdement sur les branches brisées ou les feuilles éparses qui semaient le sentier.

C'était son ennemi, l'assassin de son père?... Et à cette pensée le sang coulait plus actif dans ses veines, son cœur se prenait à battre avec une violence désordonnée, et tout son être frissonnait d'une sauvage et

terrible émotion...

C'est ainsi qu'il arriva à cet endroit que Simonnet désignait un instant auparavant à Polyte, et près duquel s'élevait un rocher presque à pic, dont la cime allait se perdre dans les nues.

Mohammed respira quelques secondes et se mit en devoir d'escalader le rocher. Mais à peine eut-il quitté le sol, et commencé son ascension, qu'un éclat de rire strident et moqueur partit au-dessus de sa tête et vint l'arrêter tout court.

Il leva les regards, et aperçut Polyte qui, blotti dans une anfractuosité, suivait chacun de ses mouvements de la voix et du geste.

Le Kabyle poussa un cri de haine et de rage.

Oh ! oh !... nous sommes méchant, repartit le zouave avec enjouement ; et bien ! ça n'est pas gentil, l'ami... Comment ! au risque de me faire casser les reins, je te débarrasse d'un père obstiné et bavard, et tu n'es pas content?... fallait donc le dire tout de suite...

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 22 JUILLET.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 94

BOURSE DU 23 JUILLET.

5 p. 0/0 asse 25 cent. — Fermé à 70 75

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 75.

D'un acte sous signatures privées, en date au Puy-Notre-Dame, du 21 juin 1856, enregistré à Montreuil-Bellay le 26 du même mois, n° 89, v° c° 9 et suivantes, par le receveur, qui a perçu 5 fr. en principal et 1 fr. pour décimes, intervenu entre MM. Charles Sidaine, négociant en soieries, demeurant autrefois au Puy-Notre-Dame et actuellement à Vihiers, d'une part; et M. Eugène Berge, négociant, demeurant au Puy-Notre-Dame, d'autre part;

Il appert: que la société établie entre les sus-nommés, suivant acte sous signatures privées, en date au Puy-Notre-Dame, du 24 février 1848, enregistré à Montreuil-Bellay le même jour, n° 132, v° c° 1^{re}, aux droits de 5 fr. 50 c.;

Est dissoute à partir du 21 juin 1856, et que M. Sidaine demeure chargé de la liquidation de la société et du recouvrement des créances de toutes sortes.

Signé:
BERGE, CH. SIDAINE.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ,

Contenant 100 hectares,
Avec une charmante habitation sur les bords du Thouet, près Saumur.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (449)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION de FOIN, PAILLE et AVOINE.

Le samedi 2 août 1856, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Foin, Paille et Avoine à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux, n° 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (450)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le mardi 29 juillet 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Deville, cafetier à Saumur, rue d'Orléans, n° 2, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de tout le matériel de son café.

Il sera vendu:

Un beau billard et ses accessoires, belles banquettes et chaises garnies en velours, comptoirs et banquettes en chêne sculpté, 12 tables en marbre avec pieds en fonte, glaces, pendules, poêles en cuivre, appareils à gaz, verres et flacons en cristal, croustilles à glaces, beau service en porcelaine, quantité de vins de Bordeaux, Grave, Madère, vins de liqueurs et liqueurs assorties, cognac, eau-de-vie, rhum, etc., etc.

Mobilier: Lits, couettes, matelats, draps, serviettes, nappes, commodes, secrétaires, chaises, tables, batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

A LOUER PRÉSENTMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare. S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

AVIS D'UN INTÉRÊT GÉNÉRAL.

INSTRUCTIONS ET RECETTES

Pour faire soi-même, à peu de frais et sans autre arrangement, de la bonne bière économique dite de Champagne, des liqueurs et eaux-de-vie sans distillation, des vins fins et ordinaires, du cidre mousseux sans fruits, du bon vinaigre, et autres découvertes importantes.

S'adresser franco au Bureau de Commissions à Birsfelden, près Bale, en Suisse. (453)

A CÉDER

DE SUITE,
Pour cause de départ,

UN FONDS DE CORDONNIER, situé dans le meilleur quartier de Saumur, en pleine activité, jolie clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

LA FERME DE

LA TOUCHE,

Située en la commune d'Épièds, sur la route de Saumur à Lamotte-Bourbon.

Cette ferme consiste en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, et contient:

16 hectares 50 ares de terre labourable;

7 hectares 20 ares de pré;

3 hectares 85 ares de bois.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. SANZAY, maire de Chacé, ou à M^{me} JOSEPH SCHREIBER à Saumur.

A VENDRE DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

A LOUER PRÉSENTMENT

OU POUR LA SAINT-JEAN,
MAISON avec Cour et Jardin,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER. (151)

A LOUER Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M. HERBAULT, à Nantilly. (257)

A VENDRE OU A LOUER

1° Une MAISON formant l'angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

2° Belle MAISON, au Pont-Fouchard, occupée présentement par M^{me} Renaud-Bardet.

A VENDRE

Un CLOS, situé audit lieu du Pont-Fouchard, avec jardin affié d'arbres fruitiers, et jolie petite maison, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous le bâtiment; le tout contenant 2 hectares. S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (332)

M. ROBIN fils, à Saumur, prévient le public qu'il tient toujours une

bascule à poissons d'eau douce: carpes, brochets, anguilles, tanches, écrevisses, etc. Il tient également le poisson de mer: saumons, turbots, crevettes, etc. (427)

M. ROBIN fils, à Saumur, prévient le public qu'il tient toujours une

bascule à poissons d'eau douce: carpes, brochets, anguilles, tanches, écrevisses, etc. Il tient également le poisson de mer: saumons, turbots, crevettes, etc. (427)

A Bourgueil, vis-à-vis l'auberge du Faisan, UN MAGASIN A LOUER, sur la rue de Tours; c'est un carré de 4 mètres ou 16 centiares. (397)

A LOUER PRÉSENTMENT

JOLIE HABITATION, JARDIN y attenante, planté de 400 arbres fruitiers.

Le tout situé au Pont-Fouchard. S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phⁿ à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, phⁿ Ménière. (59)

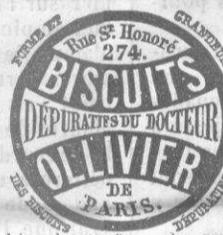
HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Piloni; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar.

Librairie LAGNY Frères, éditeurs rue Garancière, 8, à Paris.

HISTOIRE

DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION,

Par M. LAURENTIE,

2 Volumes in-8°. — Prix: 10 FR.

Ces deux volumes forment le complément de l'histoire de France.

LOTERIE DE S^{TE}-CATHERINE-DE-FIERBOIS, A TOURS.

Prix du Billet 50 centimes. — Au bureau du journal et chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure. (283)

JOURNAL ENCYCLOPEDIQUE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DES CONNAISSANCES HUMAINES

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS, D'ARTISTES, D'HOMMES DE LETTRES, ETC.
Paraissant tous les Jedis depuis le 28 février.

SOUS LA DIRECTION DE B. LUNEL,
Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Caen, etc.

L'ouvrage formera SIX VOLUMES, très-grand in-8° à deux colonnes, contenant la matière de plus de soixante volumes in-8°. Il contient, en outre, chaque semaine, une Revue des Sciences.

PARIS, 6 fr. par an.	ON S'ABONNE A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE ILLUSTRÉE, 22, rue Neuve-Saint-Augustin; Dans les départements, chez tous les Libraires.	DÉPARTEMENTS, 8 francs par an (Franco par la poste).
-------------------------	---	--